



**PROCES-VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 19 Juin 2012

L'an deux mil douze, le mardi dix neuf juin à vingt heures le Conseil Municipal de la Commune de Frontenay-Rohan-Rohan dûment convoqué le treize juin, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Madame Brigitte COMPETISSA, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : **22**

Nombre de membres présents : 13

Nombre de votants : **19**

Présents : Brigitte COMPETISSA, Philippe REY, Laurent COCHELIN, Alain CHAUFFIER, Raymond CAILLETON, Bernard BARAUD, Brigitte BONNAUD, Joël GERMAIN,, Marylène CLEMENT, Olivier COURTOT, Claude POUPINOT, Thierry MOUCHARD, Bruno PAROLDO.

Absents non excusés : Céline VALEZE, Christian TALON.

Absents excusés : Pascal BRANDEAU, Thierry ALLEAU, Frédéric ECALLE, Marie-Luce BESSONNET Laurent VINCELOT, Alain THUILLIER, Yannick AUTIN.

Pouvoirs : Pascal BRANDEAU à Brigitte COMPETISSA, Thierry ALLEAU à Raymond CAILLETON, Frédéric ECALLE à Brigitte BONNEAU, Laurent VINCELOT à Laurent COCHELIN, Alain THUILLIER à Claude POUPINOT, Yannick AUTIN à Thierry MOUCHARD.

Secrétaires de séance : Philippe REY, Bruno PAROLDO.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 22 MAI 2012

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur le procès-verbal du conseil du 22 mai qui leur a été transmis avec le présent rapport de présentation. LE Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal.

ACHATS MATERIELS ECOLE MATERNELLE

La demande de l'école maternelle porte sur

Entreprise DELAGRAVE		
6 TABLES SANS TIROIR FORMAT 40 X 60 HAUTEUR 59 CM PLATEAU CHAMPAGNE - TUBE JAUNE	54.90 X 6 = 329.40 € HT	393.96 € TTC
11 CHAISES HAUTEUR 35 CM - TUBE JAUNE	22.10 € HT X 11 = 243.10 € HT	290.75 € TTC
TOTAL	572.50 € HT	684.71 € TTC

Madame le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de passer commande.

La dépense sera affectée en section d'investissement – opération 0129 – acquisition de matériel – article 2184 – mobilier.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

ACHATS MATERIELS ATELIERS

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de procéder à l'achat d'une scie circulaire auprès de « Monsieur Jardinage – AREPE » pour un montant de 299.00 € TTC.

L'affectation de cette dépense pourrait être faite en section d'investissement – opération 0129 – acquisition de matériels – article 2188 autres.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

ACQUISITION GODET ATELIERS MUNICIPAUX

Madame le Maire informe le conseil municipal de la réception de deux devis pour l'acquisition d'un godet trapèze pour le tracto pelle.

Entreprise	TTC
SARL BLANCHARD	2 439.84
SARL MERIT	2 589.34

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de retenir la proposition de l'entreprise Blanchard pour un montant de 2 439.84 € TTC et d'affecter cette dépense en section d'investissement – opération 0129- acquisition de matériels – article 2188 autres.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

VENTE DE LA NACELLE DU TRACTEUR

Madame le Maire indique au Conseil Municipal que l'entreprise EARL DEBOUCHAGE, sise à EPANNES, s'est porté acquéreur de l'ancienne nacelle du tracteur.

Madame le Maire propose au Conseil de vendre ce matériel pour la somme de 150.00 €. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

RECONDUCTION DES TARIFS ANIMATIONS ADOS JUILLET 2012

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir confirmer les tarifs applicables pour les animations proposées aux ados pendant le mois de juillet 2012, soit

	Frontenaysiens	Hors commune
Adhésion annuelle	5.00 €	5.00 €
Après-midi à Frontenay-R-R	4.00 €	6.00 €
Après-midi avec sortie	6.00 €	10.00 €
Journée avec sortie	12.00 €	20.00 €
Séjour Ile d'Oléron	250.00 €	280.00 €

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

AUGMENTATION DES TARIFS CANTINE ET GARDERIE RENTREE 2012-2013

Madame le Maire propose d'augmenter, à compter du 1^{er} Août 2012, les tarifs de la cantine comme suit :

	Tarifs actuels	Proposition (+ 2%)
enfants	2.23 €	2.27€
cantinières	2.23 €	2.27 €
Enseignants en surveillance	2.23 €	2.27 €
enseignants	4.26 €	4.35 €
Autres adultes	4.26 €	4.35 €

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

Madame le maire propose également d'augmenter les tarifs de la garderie périscolaire au 1^{er} Août 2012, soit :

	Tarifs actuels	proposition
Carte de garderie de 30 demi heures	21.00 €	21.50 €
Tickets individuels	0.80 €	0.85 €

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

COMMANDE POUR MISE EN PLACE SUR L'EGLISE D'UNE PROTECTION CONTRE LES EFFETS INDIRECTS DE LA Foudre

Suivant la modification de la norme NFC 15 – 100 (2002), les bâtiments comportant une installation paratonnerre ont l'obligation d'avoir 2 niveaux de protection. Le 1^{er} niveau correspond à la protection électrique générale du bâtiment par un parafoudre de type I – onde 10/350.

Le second niveau correspond, conformément à la norme NFC 17 – 102, à la protection de l'alimentation des cloches par un parafoudre de type II.

Ces travaux proposés par l'entreprise LUSSAULT s'élèvent à 2 645.55 € TTC.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de passer commande. La dépense pourra être affectée en section d'investissement – opération 0107 – restauration église – article 2313.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

COMMANDE POUR LA MISE EN SECURITE DE LA CLOCHE DE L'EGLISE PAR SON TOURNAGE D'1 /4 DE TOUR

Madame le Maire propose de confier à l'entreprise LUSSAULT la mise en sécurité de la cloche de l'église par son tournage d'1/4 de tour afin de remédier à une usure importante constatée au niveau du point de frappe.

Les points de frappe de cette cloche montrent un taux d'usure supérieur à 10%. Cette situation constitue un risque de fêlure. Elle exige le tournage d'1/4 de tour pour retrouver des points de frappe sur des parties saines de la cloche.

Le coût total de ces travaux s'élève à 3 204.08 € TTC. La dépense pourra être affectée en section d'investissement – opération 0107 – restauration église – article 2313.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

CONTRAT D'ENTRETIEN DE L'HORLOGE, DES CLOCHES, ET DU PARATONNERRE DE L'EGLISE

Madame le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de signer un nouveau contrat d'entretien avec la société LUSSAULT. Il s'agit d'un entretien annuel de l'horloge, des cloches et du paratonnerre de l'église.

Le Montant de la prestation est fixé à 295.00 € HT. Ce montant est révisable chaque année.

La durée du contrat est d'un an renouvelable 3 fois par tacite reconduction.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

STATUTS SYNDICATS HYDRAULIQUES

Dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales, le projet de fusion proposé par les 3 syndicats de rivière Guirande, Courance, Mignon a recueilli un avis favorable auprès de la CDCI (Commission Départementale de Coopération Intercommunale), des services de la Préfecture et des communes actuellement membres des trois syndicats.

L'étape suivante est l'adoption des statuts du nouveau syndicat, statuts qui ont été élaborés par les trois syndicats de rivières avec le soutien des services de la préfecture et de l'IIBSN.

Les nouveaux statuts ont été visés par les services de la préfecture le 11 mai 2012 (fournis en pièce jointe).

La Commune dispose d'un délai de 3 mois, soit jusqu'à la fin du mois d'août afin de se prononcer sur le projet de périmètre et les statuts. A défaut de délibération dans ce délai, l'avis est réputé favorable.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le nouveau périmètre et les nouveaux statuts.

SUPPRESSIONS DE POSTES NON OCCUPES

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de l'avis favorable donné par Le Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion concernant les dossiers déposés soit :

- La suppression d'un poste d'adjoint technique principal à 29.50/35^{ème}
- La suppression d'un poste d'Atsem 1^{ère} classe à 30.80/35^{ème}
- La suppression d'un poste de Brigadier chef principal

Aucun de ces postes n'étant occupé, Madame le Maire propose au Conseil Municipal la suppression de ces 3 postes à la date du 1^{er} Juillet 2012. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

CONSULTATION SPS ECOLE LA FONTAINE

Une consultation en vue de signer un contrat de coordination SPS, obligatoire dans le cadre du projet de réhabilitation de l'école élémentaire LA FONTAINE a été lancée le 25 AVRIL dernier par l'envoi de courriers à 5 entreprises.

La date limite de remise des plis a été fixée au 16 mai 2012 à 11 heures.

Les 5 entreprises consultées ont déposé une offre :

NOM	MONTANT TOTAL € HT	MONTANT		NOMBRE DE VISITES SUR LE CHANTIER POUR LES 2 PHASES	NOMBRE DE LOTS PRIS EN COMPTE
		PHASE CONCEPTION	PHASE CHANTIER		
DEKRA	3 787.50	412.50	3 375.00	30	10
APAVE	4 567.50	997.50	3 570.00	45	15 à 19
PGC	5 124.00	714.00	4 410.00	60	16
SOCOTEC	5 500.00	1 100.00	4 400.00	45	15
VERITAS	5 995.00	1 100.00	4895.00	60	15

NOTA : LA PREVISION EST ACTUELLEMENT DE 15 ENTREPRISES SUR LE CHANTIER .

45 visites correspondent à environ 22 visites par phase, soit une visite tous les 15 jours. Cette fréquence semble tout à fait raisonnable.

Madame le Maire propose au conseil Municipal de retenir l'offre de l'entreprise APAVE pour un montant de 4 567.50 € HT, soit 5 462.73 € TTC.

La dépense pourra être affectée à la section d'investissement - opération 0150 – Groupe Scolaire article 2031 (frais d'études).

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

DEMANDE GRATUITE SALLE POLYVALENTE POUR MANIFESTATION DES 21 ET 22 JUILLET

L'association Frontenaysienne MINI RACING 79 souhaite organiser les 21 et 22 juillet prochains, dans la salle polyvalente, une course de voitures radiocommandées électriques.

Le programme est le suivant :

- Samedi matin : montage de la piste, préparation de la salle
- Samedi après-midi : accueil des pilotes, essais libres et réglage des voitures
- Dimanche matin : qualifications
- Dimanche après-midi : finales et remise des prix.

Afin de permettre à cette association nouvellement implantée à FRONTENAY-R-R d'organiser cette manifestation, celle-ci demande au Conseil Municipal de lui accorder pour ces deux jours, la gratuité de la salle.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

AVIS SUR LE PROJET DE PLU DE LA COMMUNE D'EPANNES

Madame le Maire indique au Conseil Municipal que, par délibération en date du 14 mai 2012, le Conseil Municipal d'EPANNES a arrêté le projet de PLU de sa commune.

Ce projet a été transmis en Mairie le 7 Juin et est à la disposition des membres du conseil municipal.

Le Conseil Municipal dispose de 3 mois pour se prononcer sur ce projet, soit avant le 7 septembre prochain. Le dossier sera soumis à délibération le 12 Juillet prochain.

DEMANDE DE SUBVENTION LIRE ET FAIRE LIRE

L'association « Lire et faire Lire » intervient à l'école élémentaire « LA FONTAINE » par la présence de bénévoles qui viennent chaque semaine pour partager avec les enfants le plaisir de la lecture. Des séances de lecture sont ainsi organisées en petits groupes, une ou plusieurs fois par semaine pendant toute l'année scolaire.

La subvention demandée (50.00 €) a pour but d'équilibrer les comptes de l'association qui offre aux bénévoles la possibilité de se former.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE - SERVICE DE L'EAU POTABLE

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le rapport annuel du délégataire au titre de l'année 2011 est parvenu en Mairie. Ce document est à la disposition du Conseil Municipal et doit faire l'objet d'une délibération. Le dossier sera soumis à délibération le 12 Juillet prochain.

TRAVAUX DE REPRISE DES DEGRADATIONS LIEES AU GEL

Des travaux de reprise des dégradations liées au dégel sont nécessaires sur les rues :

- Des Moulins
- De la Garenne
- Du Rivaud
- De Bassée

L'ensemble de ces travaux est estimé à 7 233.41 € TTC par l'entreprise BONNEAU.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à passer la commande.

La dépense pourra être affectée en section d'investissement – opération 0114 – voirie communale – **article 2315.**

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

REVERSEMENT DES DOTATIONS DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES A L'ASSOCIATION « AVL LE P'TIT COIN DES MOMES »

Madame le Maire informe le Conseil Municipal des sommes perçues dans le cadre des contrats « enfance-jeunesse » au cours des exercices 2011 et 2012.

Exercice budgétaire	Montant perçu	observation
2011	7 294.27	Solde année 2010
2011	4 039.00	Acompte année 2011
2012	1 576.63	Solde année 2011
2012	5 661.31	Acompte année 2012

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de reverser à l'association AVL « LE P'TIT COIN DES MOMES » la somme de 4 000.00 € sous forme de subvention exceptionnelle.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

AVIS SUR LE PROJET DE SCOT

Madame le Maire a informé les membres du Conseil Municipal, lors du conseil municipal du 22 mai dernier, de la mise à disposition du projet de SCOT DE L'AGGLOMERATION DE NIORT, arrêté le 5 Avril 2012.

Le conseil Municipal est invité à délibérer sur ce projet avant la fin du mois de Juillet. Le dossier sera soumis à délibération lors d'un prochain conseil municipal.

CALENDRIER DES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL – DEUXIEME SEMESTRE 2012

Madame le Maire informe le Conseil Municipal des dates prévisionnelles des prochaines séances du conseil municipal pour le second semestre 2012 :

Rappel JUILLET	JEUDI 12 JUILLET
AOUT	NEANT
SEPTEMBRE	JEUDI 6 SEPTEMBRE
OCTOBRE	JEUDI 11 OCTOBRE
NOVEMBRE	JEUDI 15 NOVEMBRE
DECEMBRE	JEUDI 13 DECEMBRE
JANVIER 2013	MARDI 15 JANVIER

INFORMATIONS

Madame le Maire donne les informations suivantes :

CONSULTATION REPAS ECOLE MATERNELLE : La consultation étant en cours, le conseil Municipal se prononcera le 12 juillet prochain.

DEPARTS A LA GENDARMERIE : Le lieutenant HOARAU et l'adjudant HEULIEZ quitteront prochainement la gendarmerie de FRONTENAY-ROHAN-ROHAN pour cause de mutation.

BANQUE POSTALE : Une réunion d'information à l'intention des Maires de la CAN a eu lieu le 1^{er} juin. Cette banque a vocation à devenir un acteur important du financement des collectivités locales d'ici 2014.

Visite du système d'assainissement de Frontenay-Rohan-Rohan : La DDT a constaté que les postes de refoulement, bien qu'hydrocurés par la CAN une fois par mois, certains sont recouverts d'une importante épaisseur de graisse.

Deuxième entrée de FRONTENAY-R-R : Le Conseil Général ne peut pas actuellement s'engager sur ce projet, pour des raisons budgétaires. Cet aménagement ne constitue pas une priorité pour le Conseil Général et nécessitera une contribution financière de la commune à hauteur de 70 % du montant de l'opération.

Réunion : une réunion de la commission « travaux-voirie-urbanisme » aura lieu le 27 juin à 20 h 30 en Mairie.

Laurent COCHELIN donne le calendrier des prochaines manifestations :

- Jeudi 21 juin : fête de la musique
- Samedi 23 juin : gala de danse de la S.E.P
- Dimanche 24 Juin : bourse aux romans organisée par ASSOLMA
- Dimanche 24 juin : kermesse du judo

Alain CHAUFFIER informe le conseil municipal de l'organisation d'une réunion du service de développement économique de la CAN, le lundi 25 Juin.

Il rappelle aux conseillers municipaux que les exemplaires de Trait d'Union à distribuer sont disponibles en salle de réunion.

Raymond CAILLETON fait un point sur le déroulement des travaux d'aménagement du parking de la Tour du Prince.

Joël GERMAIN aimerait que les herbes des fossés soient fauchées à BASSEE.

Marylène CLEMENT demande si une restauration du lavoir de BASSEE est envisagée prochainement. Il lui est répondu que non.

Olivier COURTOT s'inquiète d'avoir reçu une proposition commerciale pour une assurance sensée couvrir les fuites entre la maison et le compteur d'eau extérieur.

Thierry MOUCHARD annonce le pique-nique annuel de la rue des Bignonias le samedi 23 Juin.

Philippe REY annonce que le Très Haut Débit arrivera à Frontenay-R-R, dans la zone industrielle, entre 2015 et 2020.

Dans le cadre des échanges, deux Allemandes seront à Frontenay-R-R durant l'été, pour des stages au cabinet médical.

Madame le Maire a assisté Samedi soir à la kermesse de l'école élémentaire. 220 personnes ont participé au repas.

Elle annonce également l'élection prochaine du nouveau Président de la CAN, le 2 Juillet prochain.

La séance se termine à 21 h 30.